

# Ultimes réglages pour le débat de l'entre-deux-tours

Parité des journalistes, plans de coupe, choix du réalisateur : rien n'a été laissé au hasard dans l'organisation de ce face-à-face rituel entre les candidats

**C'**est l'épisode-clé du feuilleton de la campagne présidentielle. Le débat du second tour reste, pour les candidats finalistes et les téléspectateurs électeurs, le rendez-vous où tout peut, éventuellement, basculer. Exercice de style très maîtrisé et encadré, le face-à-face inédit qui opposera Marine Le Pen et Emmanuel Macron, le mercredi 3 mai en simultané à 21 heures, sur TF1, France 2 et BFM-TV, peut toutefois réserver des surprises tant leurs personnalités et leurs programmes sont opposés.

La bataille entre les deux camps a débuté dès le lendemain du premier tour. Lors d'une réunion au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), mardi 25 avril, les membres de l'institution, soutenus par les représentants d'Emmanuel Macron, ont demandé que soit respectée la parité pour les deux journalistes chargés d'arbitrer le débat. Initialement, les présentateurs des « 20 Heures » de TF1 et de France 2, Gilles Bouleau et David Pujadas, avaient été retenus sans que cela pose problème.

Pour remplacer Gilles Bouleau, Catherine Nayl, directrice de l'information de TF1, a proposé Anne-Claire Coudray, la présentatrice des JT du week-end, qui avait animé toutes les soirées politiques de la Une avec Gilles Bouleau. Mais Florian Philippot et David Rachline, représentants du Front national, l'ont refusée. Ils soupçonnent la journaliste d'être partisane d'Emmanuel Macron.

Etrangement, TF1 et France 2 n'ont pas insisté face au veto du FN. Tout comme le CSA, qui n'y a rien trouvé à redire. « Nous n'avons pas à nous prononcer sur le choix des journalistes. Nous sommes avant tout des "facilitateurs" entre les chaînes et les candidats », se justifie-t-on au CSA.

Ce silence pesant avait déjà été pointé lorsque Marine Le Pen

avait exigé que TF1 retire du décor le drapeau européen lors de son intervention, le 18 avril, dans « Demain président ». Finalement, après tractations, tout le monde s'est mis d'accord sur un duo inédit de journalistes, composé des chefs de service politique de TF1 et de France 2, Christophe Jakubyszyn et Nathalie Saint-Cricq. Des capitulations qui montrent que, malheureusement, les mœurs françaises sur les rapports entre politiques et journalistes n'évoluent guère...

## La jurisprudence Mitterrand

Cette passe d'armes révèle que rien n'est laissé au hasard pour ce débat très encadré depuis 1981 et la joute entre Giscard et Mitterrand. Après sa défaite en 1974 et une prestation calamiteuse face à Giscard, qui l'avait décontenancé avec sa fameuse réplique « Non, monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le monopole du cœur », François Mitterrand ne voulait pas refaire de débat télévisé en 1981. A cette fin, il avait mandaté Robert Badinter et le réalisateur Serge Moati, conseiller audiovisuel du candidat, pour rédiger un cahier des charges très exigeant dans le secret espoir qu'il ne soit pas accepté.

« Mitterrand était persuadé que tous les journalistes et techniciens de la "télé d'Etat" étaient giscardiens, raconte Serge Moati. Avec Robert Badinter, nous avons alors mis au point une quantité de règles et de conditions : absence de plans de coupe, longueur de la table, choix des journalistes, conseiller en régie pour surveiller le réalisateur, couleurs des décors... Or, à notre grande surprise, ils ont tout accepté. Ces règles sont devenues ensuite "la charte de réalisation" pour les débats suivants. »

C'est ainsi qu'en 1981, les deux journalistes Jean Boissonnat et Michèle Cotta ont été adoubés par l'équipe Giscard, car ils étaient les premiers d'une liste par ordre alphabétique. Au détriment de

Jean-François Khan, fervent opposant à Giscard, qui était troisième... Serge Moati avait aussi longuement expliqué au futur président de la République que « l'audiovisuel était un langage et une mise en scène ». Lors du face-à-face, Mitterrand avait ainsi placé devant lui un dossier sur lequel il tapotait de temps à autre. Persuadé qu'il contenait des documents sur « l'affaire des diamants », Giscard resta sur la défensive. « En réalité, le dossier était vide mais il avait fait son effet », sourit Serge Moati.

« Chaque débat est particulier, ce n'est jamais la même scénogra-

phie, explique Jérôme Revon, qui a réalisé ceux de 2007 et 2012. En fait, c'est une contre-réalisation car il faut jongler en permanence avec les contraintes imposées. » En 2012, lors du face-à-face Sarkozy-Hollande, en raison de l'interdiction des plans de coupe, il fut le seul à voir les réactions de Nicolas Sarkozy lors des quinze « Moi, président » déclinés par François Hollande. « C'est dommage car une expression, une hésitation ou une absence sont toujours plus parlantes que n'importe quelle réplique », estime le réalisateur.

Cette année, c'est Tristan Carné – présenté par TF1 – qui a été choisi sans discussions pour la réalisation. « Mon nom est sorti car les deux candidats étaient satisfaits de ma neutralité et de mon impartialité lors des débats

des primaires », dit celui qui, en 2012, a été le réalisateur conseil de François Hollande lors de sa joute avec Nicolas Sarkozy.

Chef d'orchestre de dix-sept caméras – plus cinq de secours – et d'une grue, Tristan Carné regrette, comme Jérôme Revon, les contraintes techniques en vigueur depuis 1981. « Pour un réalisateur, c'est contre-nature de ne pas avoir la possibilité de faire des plans de coupe, souligne-t-il. On montre les choses telles qu'elles se passent en respectant à la lettre la charte de réalisation. La seule

chose qui peut changer, ce sont les échanges plus ou moins rapides entre les candidats qui donneront alors un rythme à la réalisation. »

## Audiences record pour la TNT

Lors des débats des primaires de droite et de gauche, tous les candidats avaient accepté les plans de coupe, qui rendent la réalisation plus fluide et plus vivante. Vendredi 28 avril, une réunion au CSA avec les chaînes, Tristan Carné et les représentants des candidats devait aborder cette question et décider ou non de les autoriser. Rien n'ayant été tranché, une nouvelle rencontre aura lieu mardi 2 mai. Les candidats, soucieux de ne pas se faire piéger par un plan inadéquat, y restent opposés.

Tout au long de la campagne, les Français ont été assidus pour suivre les débats des primaires (entre deux et cinq millions de téléspectateurs en moyenne) et surtout les différentes confrontations entre les candidats.

Lundi 20 mars, pour le débat à cinq, TF1 a réalisé sa meilleure audience de l'année, réunissant 9,8 millions de personnes en moyenne et enregistrant un pic d'audience à 11,5 millions. Le 4 avril, BFM-TV et CNews ont rassemblé 6,3 millions de téléspectateurs en moyenne pour le débat à onze, établissant un record pour la TNT. On comprend dès lors pourquoi les chaînes rivalisent pour obtenir la retransmission de cette joute politique hors norme. ■

DANIEL PSENNY

**« En fait, c'est une contre-réalisation car il faut jongler en permanence avec les contraintes imposées »**

JÉRÔME REVON  
réalisateur des débats de 2007 et 2012

## « Je ne crois pas que l'émission ait une grande influence sur le vote »

**LA JOURNALISTE MICHÈLE COTTA** a animé en 1981 et 1988 les débats télévisés de l'entre-deux-tours. Le premier opposait François Mitterrand à Valéry Giscard d'Estaing, le second François Mitterrand à Jacques Chirac.

**Le débat de l'entre-deux-tours peut-il faire basculer une élection ?**

Je ne crois pas qu'il ait une grande influence sur le vote. Ceux qui ont déjà fait leur choix ne seront que confortés, mais il peut jouer sur les marges et, dans le cas présent, elles sont étroites. En 1974, lors du premier débat, François Mitterrand avait été complètement déstabilisé après l'attaque de Valéry Giscard d'Estaing sur « *le monopole du cœur* ». Il ne s'y attendait pas et il a perdu. Sept ans plus tard, en 1981, Mitterrand, qui n'avait plus peur des caméras, avait bien préparé le débat, notamment sur « *l'homme du passif* », qu'il avait testé auprès de ses proches. Et il a gagné. Au moment où il l'a prononcé, Giscard m'a regardé en levant les yeux au ciel et j'ai senti

immédiatement qu'il était en train de perdre la partie. Pour gagner, le candidat doit avoir une posture ou une réplique imparable qui peut séduire les indécis.

**Une image que les téléspectateurs n'ont pas vue car les plans de coupe sont interdits pendant le débat...**

Oui, et c'est dommage. C'est en 1974, à la demande de Mitterrand, qui était persuadé que les journalistes et techniciens de la télévision étaient des partisans de Giscard, que les plans de coupe ont été in-

terdits aux réalisateurs. Pourtant, il est intéressant et significatif de voir la réaction des candidats face à une attaque. Avec cette règle, aucun téléspectateur n'a pu voir les lèvres tremblantes de Mitterrand en 1974, la rage de Chirac en 1988 ou la réaction de Nicolas Sarkozy en 2012 pendant que François Hollande déclarait son « *Moi, président* ».

**Les deux journalistes qui animent le débat ne peuvent pas intervenir,**

**par exemple, pour contredire une affirmation fautive. A quoi servent-ils ?**

Leur première mission est de faire respecter le temps de parole. Ensuite, ils ont une liberté totale pour poser des questions en abordant tous les sujets. Les questions ne sont pas soumises à l'avance et, à mon époque, nous n'avons eu aucun contact avec les candidats. Nous nous sommes vus juste avant l'antenne pour nous saluer.

**Comment réagissez-vous aux attaques de nombreux candidats contre les médias pendant cette campagne ?**

Il y a quelques dérapages sur les réseaux sociaux mais je trouve, en général, que les médias écrits et audiovisuels ont plutôt bien couvert cette campagne. Certains candidats, à part Macron, ont tapé sur les médias car ça fonctionne toujours. Ils savent que les journalistes ne sont pas très appréciés dans la population française. Mais ils savent aussi parfois s'en servir... ■

PROPOS RECUEILLIS PAR D. P.